

L’Institut Groupe CDG et le pôle Stratégie et Développement du Groupe CDG organisent un webinaire dédié à la question du développement durable :

## **Le développement durable, une réalité ?**

Tous les acteurs de la société (Etat, gouvernement, ONG, entreprises, administrations et société civile) sont aujourd’hui concernés par la question du développement durable. A ce titre, le Maroc en a inscrit les enjeux parmi ses priorités nationales. Il s'est engagé pleinement dans les efforts internationaux en matière d'environnement et de développement durable à travers son adhésion à la plupart des accords internationaux en la matière. La mise en place en 2017 de la Stratégie Nationale de Développement Durable, qui vise à accélérer la transition du Maroc vers une économie verte et inclusive d’ici 2030, a permis l'intégration de la durabilité dans l’ensemble des politiques sectorielles adoptées par le Royaume, tout en mettant l’accent sur le renforcement du cadre de gouvernance du développement durable.

C'est afin d'aborder toutes ces questions que l’Institut et le pôle Stratégie et Développement de la CDG ont organisé, le 13 septembre 2022, un webinaire articulé autour de la thématique « **Le développement durable, une réalité ?** ».

**Animé par un panel composé d'éminents experts, le séminaire a connu la participation de :**

- **Adnane Chekli**, Directeur Stratégie et Programmes, CDG
- **Manal El Abboubi**, Professeure à l’Université Mohamed V, Rabat. Chercheure associée à Economia, H E M Research Center et à EGiD
- **Mathilde Dufour**, Head of Sustainability Research, Mirova
- **Damien Navizet**, Directeur de projet stratégique, Caisse des Dépôts, France

La rencontre a permis, entre autres, de revenir sur la notion même de développement durable telle que définie par le rapport Brundtland en 1987. Ce même document qualifie la notion de développement durable de « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Les intervenants ont tenté de répondre, dans le cadre de ce séminaire, à différentes questions, notamment à celles liées à la manière de faire du développement durable une réalité, d'éviter de tomber dans le greenwashing et de s'engager davantage en faveur de la pérennité de la planète. Ils se sont en outre attelés à réfléchir aux leviers nécessaires permettant l'alignement des acteurs économiques avec les principes de la durabilité.

Le webinaire a enfin été l'occasion d'égrenner les différentes approches adoptées en matière d'environnement par les entreprises. Les intervenants étaient unanimes pour considérer les entreprises comme d'importantes contributrices aux enjeux de développement durable à travers leurs politiques en la matière, notamment sur les volets liés à la responsabilité sociale (RSE) et leurs stratégies managériales.

Les entreprises commencent de plus en plus à intégrer, de manière volontaire, les différentes préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales. Les intervenants ont considéré en chœur que les entreprises d'aujourd'hui se devaient, en plus d'être économiquement viables, de veiller à produire un impact positif sur la société tout en respectant davantage l'environnement.

**Les interventions, riches en enseignements, ont permis de faire émerger plusieurs constats qui ont fait consensus parmi les invités :**

**Contact Presse :**

sami.saber@prmediacom.com  
+212 661 399 976  
www.cdg.ma

- Le développement durable est la jonction entre trois éléments importants à savoir « People, Profit, et Planet ». « Planet » consiste pour l'entreprise à intégrer l'urgence du changement climatique à l'ensemble de ses activités, « People » concerne le souci d'avoir un impact positif sur l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise (collaborateurs, communauté locale...) et « Profit » consiste à considérer que le développement durable est une activité qui génère du profit pour l'entreprise.
- Il s'agit d'un concept très simple dans sa formulation mais très complexe dans sa mise en œuvre. L'une des complexités consistent pour une organisation à penser que le développement durable ne concerne qu'une partie de son activité alors qu'il s'agit d'un principe transversal qui s'applique à tout métier et qui doit être considéré comme un vrai moteur économique, un avantage concurrentiel et un élément qui va à la fois assurer sa survie et sa pérennité.
- L'une des voies de développement et d'amélioration futurs est la formation des citoyens de demain aux enjeux de développement durable dès la petite enfance. Ceci permettra d'avoir une génération de citoyens (investisseurs, managers, éducateurs...) imprégnés des convictions de protection de la planète et donc d'avoir de modèles économiques pérennes et responsables.
- L'autre voie d'amélioration est la transversalité dans la pratique qui encourage l'entreprise à passer d'un « management de la RSE » vers un « management par la RSE » qui consiste à retrouver les principes de développement durable sur l'ensemble des fonctions de l'organisation (RH, Marketing...) et non seulement au niveau de la cellule en charge du développement durable.
- La mise en œuvre d'une politique de développement durable dans une entreprise repose sur quelques facteurs clés, à savoir (i) un fort leadership, (ii) une stratégie et des objectifs clairs, (iii) un dispositif organisationnel adapté, (iv) la formation de l'ensemble des collaborateurs et (iv) la transparence et la communication.
- Pour rendre le développement durable encore plus une réalité, l'ensemble des acteurs d'un territoire (économiques, publics, associatifs...) doivent mettre en commun leurs agendas de développement durable pour ainsi arriver réellement à cette finalité d'avoir plus d'impact positif sur le climat, sur la société... Ces acteurs sont donc invités à sortir de la logique de silo pour travailler dans une logique territoriale et de manière plus large dans une logique nationale.

Il est important de rappeler que le Groupe CDG est pleinement inscrit dans la dynamique de Développement Durable dont il a fait un pilier de sa stratégie. Il s'aligne ainsi aux différents principes de la Stratégie Nationale de Développement Durable ainsi que sur douze des Objectifs de Développement Durable. Cet engagement est aujourd'hui matérialisé par une charte de Développement Durable fédérale mise en place par le Groupe et qui couvre l'ensemble de ses activités et métiers et dont le déploiement se fait de manière dynamique et progressive

**Contact Presse :**

sami.saber@prmediacom.com  
+212 661 399 976  
www.cdg.ma